

INSTRUMENTS D'ORDENACIÓ DEL PAISATGE EN L'AMBIT LOCAL FRANCÈS

UN MARC LEGISLATIU COMPLEX

- El 8 de gener de 1993 s'aprova la **Llei del paisatge**, sobre la protecció i la valoració dels paisatges i els texts d'aplicació corresponents.
- la llei SRU, relativa a la **Solidaritat i a la Renovació Urbana**.
- l'1 de juliol del 2006 que la **Convenció Europea del Paisatge** entra en vigor a França
- llei anomenada **Grenelle 1** votada pràcticament a l'unanimitat el 23 de juliol del 2009.
- El **Grenelle de l'Environnement** segueix evolucionant, amb l'aparició el 12 de juliol del 2010 de la llei del **Grenelle 2**

INSTRUMENTS

- **PLA DE PAISATGE** - Plan de paysage
- **CARTA DE PAISATGE** - Charte Paysagère
- **PERIMETRE DE PROTECCIÓ DELS ESPAIS AGRÍCOLES PERIURBANS** - PAEN
- **XARXA VERDA I BLAVA** - Trame Verte et Bleue, TVB
- **PLA LOCAL D'URBANISME** - PLU / PADD / OAP.
- **AREES DE VALORITZACIÓ DE L'ARQUITECTURA I EL PATRIMONI** - AVAP
- **1 % PAISATGE I DESENVOLUPAMENT** - 1% Paysage et Développement

INSTRUMENTS DE PLANIFICACIÓ DEL PAISATGE

- **PLA DE PAISATGE** - Plan de paysage
- **CARTA DE PAISATGE** - Charte Paysagère
- **PERIMETRE DE PROTECCIÓ DELS ESPAIS AGRÍCOLES PERIURBANS** - PAEN
- **XARXA VERDA I BLAVA** - Trame Verte et Bleue, TVB

EL PAISATGE EN EL PLANEJAMENT URBANÍSTIC

- **PLA LOCAL D'URBANISME** - PLU / PADD / OAP.
- **AREES DE VALORITZACIÓ DE L'ARQUITECTURA I EL PATRIMONI** - AVAP

INSTRUMENTS

INSTRUMENTS FINANCIERS

- **1 % PAISATGE I DESENVOLUPAMENT** – 1% Paysage et Développement

PLANS I CARTES DE PAISATGE

PLANS I CARTES DE PAISATGE

Costières de Nîmes - Vign

www.costieres-nimes.org/content/index-43742.php

Applications Fiches Techniques ... Aquanea Importés depuis IE Mobilier Bois et Salo... 23 Single wood | LAB23... PR duende PR | actualité Tablones de madera... Ordenación

COSTIÈRES DE NÎMES



ACCUEIL

IDENTITÉ ET HISTOIRE

TERROIRS ET PAYSAGES

VINS ET GASTRONOMIE

OENOTOURISME

VIGNERONS ET PARTENAIRES

ESPACE ADHÉRENT

ACTUALITE

■ Vignes Toquées 2011- Dimanche 22 Mai 2011

[Lire la suite](#)

■ Guide pratique pour valoriser le paysage agricole des Costières

Dans le cadre de la Charte
paysagère et...

[Lire la suite](#)

La petite idée...



C'est bon pour la
santé

découvrez la
GALERIE PHOTO

TERROIRS ET PAYSAGES

Charte Paysagère et Environnementale - Charte Paysagère et

Page 1 sur 2

Index de l'article

Charte Paysagère et Environnementale
Un projet partenarial



La Charte paysagère et
environnementale de
l'AOC Costières de
Nîmes, un défi innovant
pour accompagner les
mutations du monde
agricole.

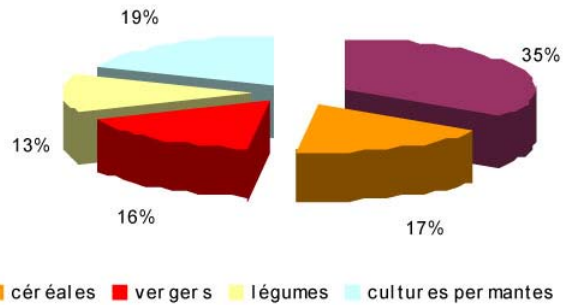
[Visualiser le cd-rom
interactif](#)

Vous pourrez avoir accès :

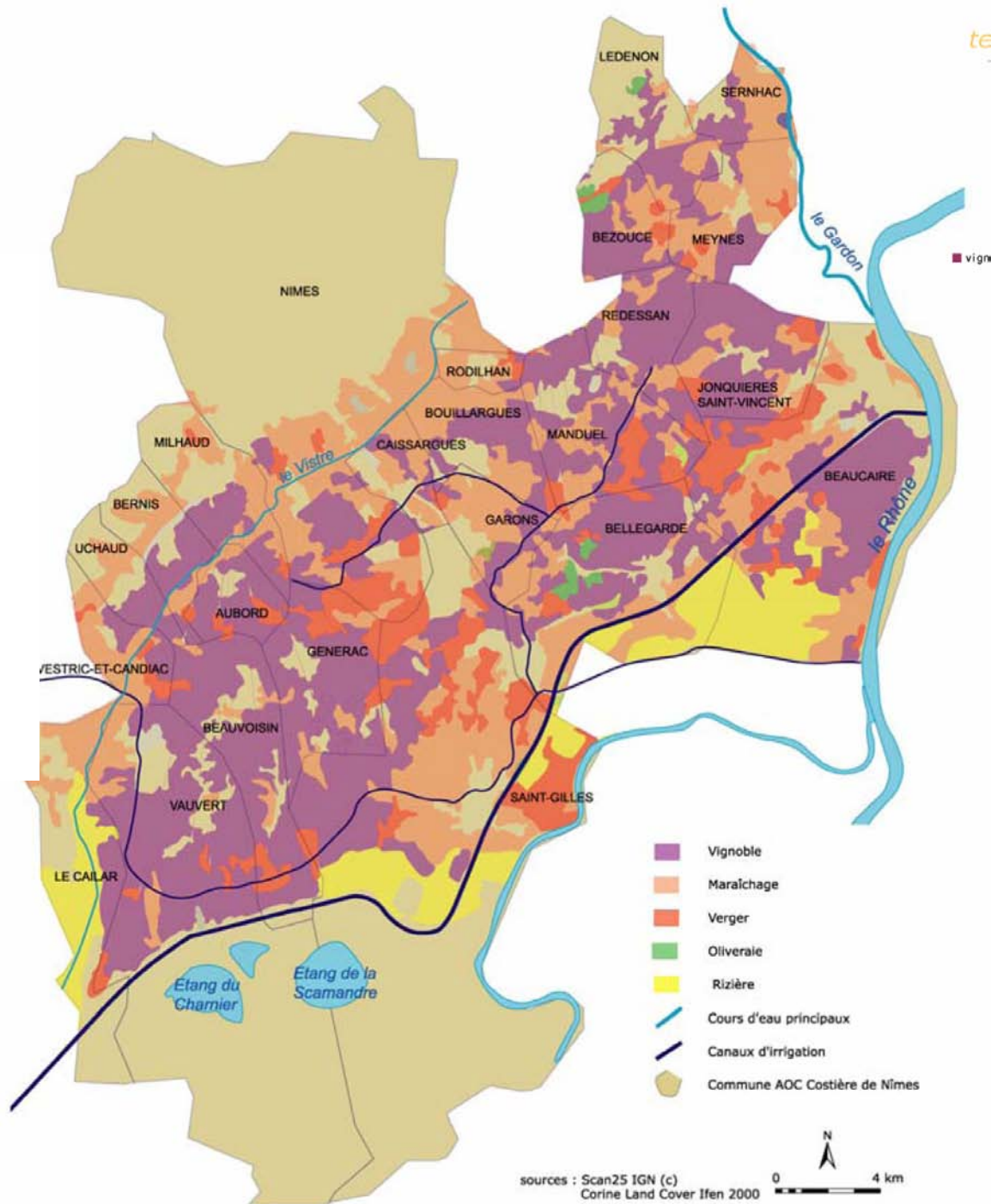
- Au texte de la Charte
- Au diagnostic paysager et environnemental de l'AOC Costières de Nîmes
- A la carte des zones de potentiels paysager et environnemental

DIAGNOSIS

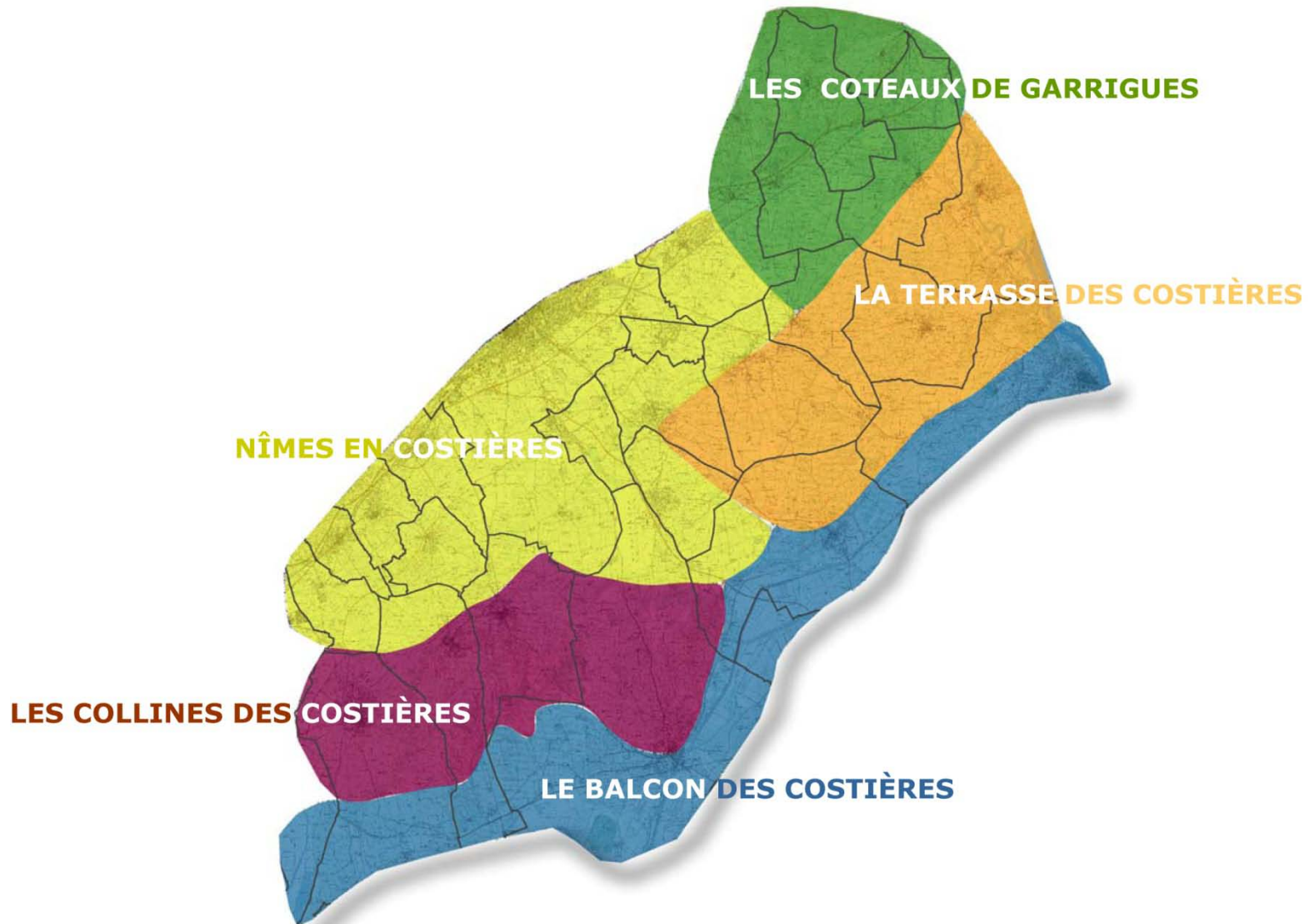
Répartition des cultures sur le territoire des Costières en surface



Source RGA 2000



DIAGNOSIS



DIAGNOSIS

OCCUPATION DU SOL



Agriculture

- à dominante viticole
- à dominante arboricole
- à dominante maraîchère

Milieu naturel

- Végétation
- Cours d'eau
- Canal d'irrigation

Urbanisation

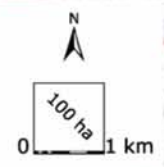
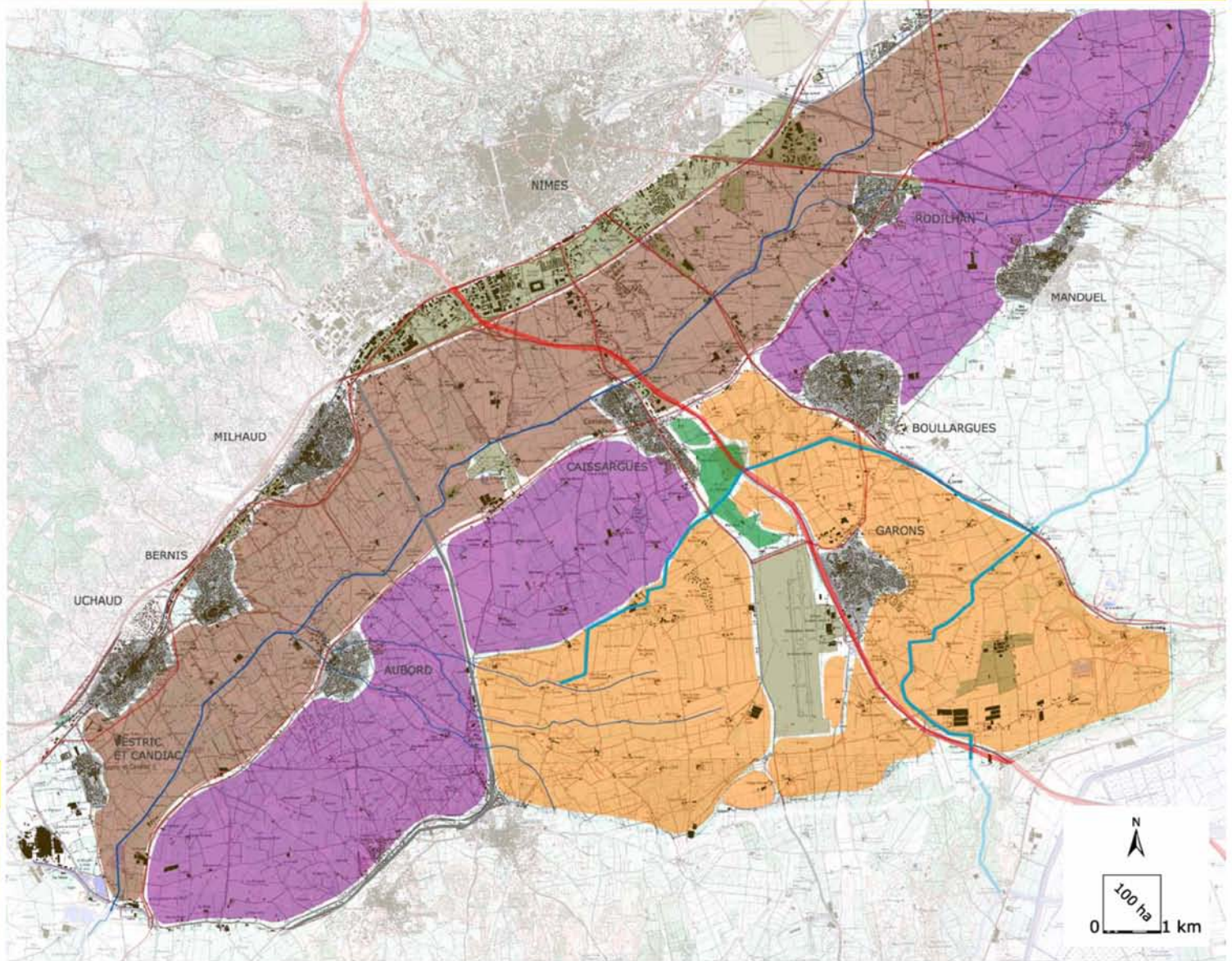
- Bâti
- Bâti isolé
- Zone d'activité

Axes de communication

- Autoroute
- Route
- Voie ferrée

Communes de l'aire AOC

Aubord	Nîmes
Bernis	Redessan
Bouillargues	Rodilhan
Caissargues	Uchaud
Garons	Vestric-et-
Milhaud	Candiac



DIAGNOSIS

CARACTERISTIQUES

De vastes parcelles

L'absence de relief favorise l'étalement parcellaire. Seuls les fossés et les haies induisent un changement de rythme dans le paysage.



Un espace fortement habité

L'extension de l'urbanisation pavillonnaire en prolongement des limites de village noie le cœur urbain ancien.



G. Martin-Raget

Un parcellaire cloisonné par les haies brise-vent



Le paysage est « architecturé » par les haies brise-vent. Elles cloisonnent le parcellaire. Les rideaux de peupliers et de cyprès sont rares auprès des champs maraîchers. Ils se multiplient le long des vignes et des vergers, en protection du Mistral.

Une occupation du sol limitée par les infrastructures

Les activités commerciales se développent le long des axes de communication. Les voies marquent une barrière forte et cloisonnent l'espace.



Des domaines dispersés, soulignés par des alignements d'arbres



Les allées menant aux grands domaines constituent des structures végétales remarquables. Elles représentent un repère visuel fort dans le paysage ouvert.

La ripisylve discontinuée du Vistre



Lorsqu'elle existe, la ripisylve du Vistre donne l'ossature du paysage. Elle constitue une biodiversité linéaire d'un grand intérêt écologique et paysager. Elle est une zone d'accueil et de refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales recherchant l'humidité et la fraîcheur, notamment les oiseaux migrateurs, dont Le Milan noir, rapace des ripisylves.

Des bois résiduels



Le bois de Signan constitue l'ultime trace d'un massif arboré qui occupait auparavant les Costières. Sa situation relictuelle par rapport au reste de l'unité en fait un espace naturel important. Cependant, la LGV le coupera en son centre, diminuant ses capacités d'accueil des espèces (l'Orchis lacté, l'Orchis peint).

Une faune rare



Cette unité agricole et urbanisée offre peu de diversité. Les quelques boisements (parcs, taillis de chênes verts, haies le long du Vistre) permettent la nidification de quelques couples d'espèces forestières ou ripicoles : Héron bihoreau, Buse variable, Faucon hobereau, Hibou moyen-duc, Pic vert...

Une flore messicole

Les messicoles sont des plantes liées aux champs de céréales, tels le coquelicot, le bleuet, l'adonis...

Une présence menacée de l'Outarde canepetière

Les zones de polyculture où les vergers alternent avec les cultures basses et les friches sont appréciées des Fringilles courants, Chardonneret et Verdier. La fermeture du milieu, liée à la forte urbanisation, est préjudiciable à l'Outarde canepetière.

Les nappes phréatiques, objet de prélèvement

A faible profondeur, on note la présence d'une nappe d'eau importante : la Vistrenque, alimentée par les eaux d'infiltration provenant des Costières et de la garrigue. Cette nappe fait l'objet de prélèvements très importants pour des usages agricoles, industriels et domestiques. Elle est fortement enrichie en nitrate.

Érosion et inondation

Les ruisseaux affluents du Vistre présentent des risques de ruissellement pluvial. Dans le paysage de proximité, ces ruisseaux sont perceptibles par leur circulation « organique » qui tranche avec la rigueur géométrique des cultures et par les cordons de feuillus qui les accompagnent.

ZNIEFF

Le **Domaine du Pont des Isles** est une petite zone de 6 hectares située dans la plaine agricole. Un parc de chênes verts et de chênes blancs entoure le Mas des Isles.

Le **Sud de l'aéroport de Nîmes Garons** est une zone de 80 hectares comprenant les friches herbacées installées à la périphérie des pistes de l'aéroport.

L'**embu**, située au sud-est de l'aéroport, au bord du canal des Costières, est constituée d'anciens remblais colonisés par une pelouse.

Le **bois de Signan** représente une zone de bois de chênes verts et de chênes pubescents de 72 hectares.

DIAGNOSIS

PERCEPTIONS

La ville de Nîmes en toile de fond permanent

Les vues sont en permanence focalisées sur Nîmes « la blanche » adossée à ses collines boisées. Elle donne une identité urbaine à l'unité.



Un paysage frais et ombragé aux abords du Vistre

Par endroit, le paysage frais et ombragé du Vistre contraste avec la sécheresse et la lumière du reste de l'unité. Le paysage révèle la présence de l'eau par les nombreux feuillus en haies ou en alignement (platanes, peupliers...).



Un sol marqueur du paysage

Les paléosols rouges marquent fortement le paysage par leur couleur rouge dit « sang de boeuf ».

G. Martin-Raget



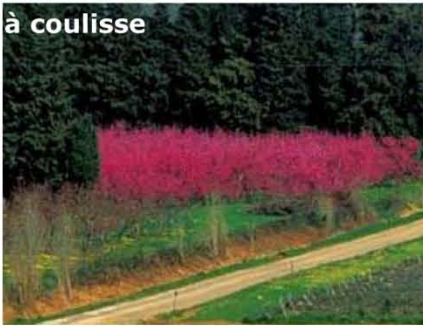
Un paysage confus

La bâti résidentiel ou industriel s'étend sur l'espace agricole. Aéroport, zones commerciales et usines imposent leur importante silhouette dans le paysage. L'absence de traitement des rapports de l'urbain aux espaces agricoles contribue à une confusion du paysage.

G. Martin-Raget

Un paysage à coulisse

La trame des haies et des canaux d'irrigation structure et compartimente fortement l'espace. Les haies cloisonnent l'espace, limitant les vues.

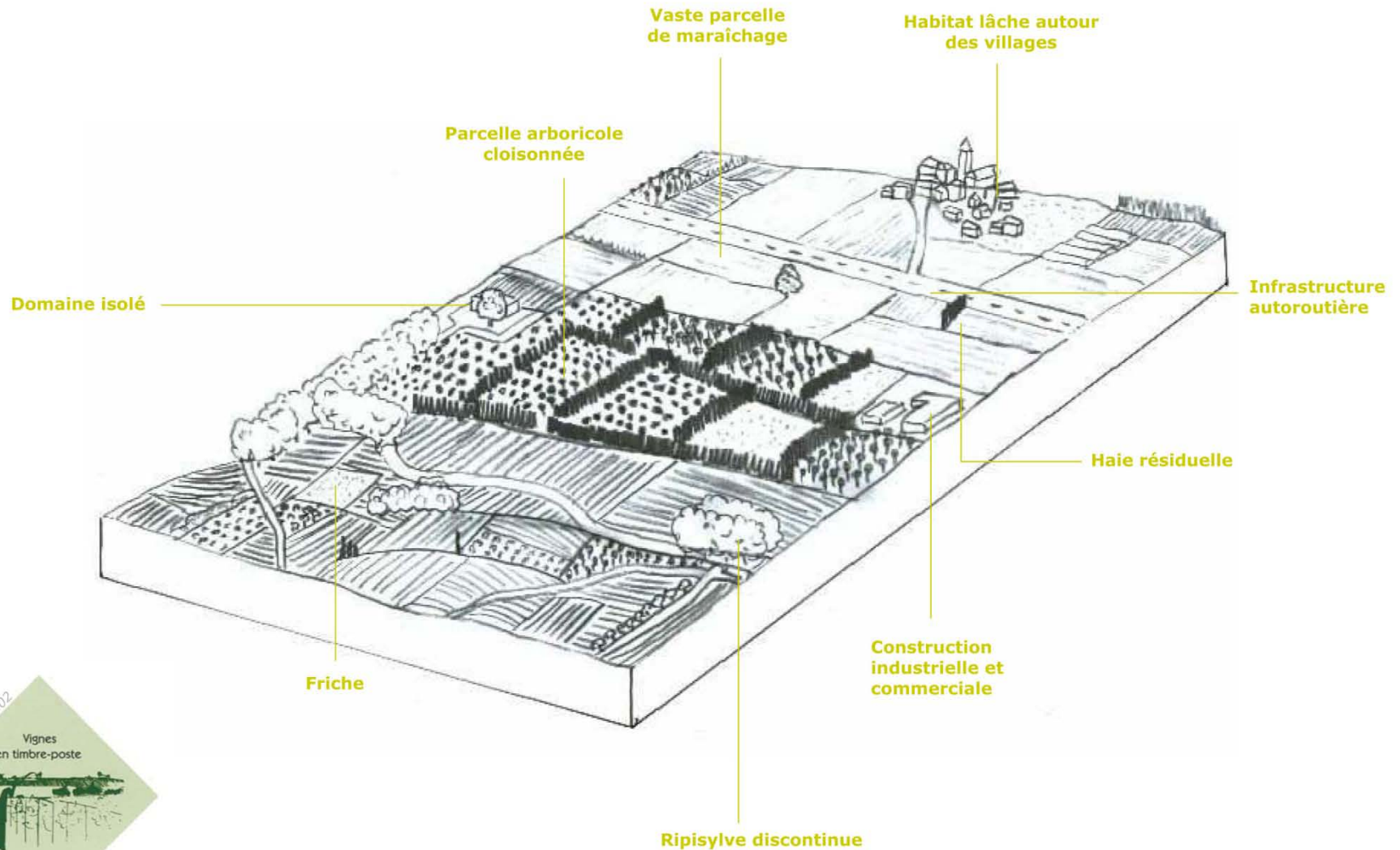


G. Martin-Raget



Un paysage ouvert aux perspectives lointaines

Le relief plat, à peine soulevé par quelques buttes, et la faible représentation de la composition végétale, offrent un espace largement ouvert.



DIAGNOSIS

TENDANCES D'ÉVOLUTION

Un développement des friches spéculatives



Les friches correspondent le plus souvent à une période de repos de la terre. Dans le contexte actuel, elles sont un signe de déprise ou de plus-value foncière.

Des extensions pavillonnaires en dehors des villages

Le développement de l'urbanisation autour des villes progresse sur les zones agricoles. Les transitions ville - campagne se perdent au profit d'une juxtaposition standard de lotissements.



Un développement continu le long des axes de communication



Couloirs de déplacement, les routes favorisent les développements économiques et urbains. Elles tranchent le paysage par leur continuité et la rapidité des déplacements.

Un arrachage arboricole

La tendance à l'arrachage des vergers impacte fortement le paysage par l'étendue des surfaces et le changement radical des formes d'occupation du sol.



Un dépérissement et une suppression des haies



La disparition progressive des cultures entraîne la disparition des trames agraires. Les haies brise-vents perdent leur vocation. Leur renouvellement et leur entretien n'ont plus lieu d'être. Le paysage se déstructure, s'uniformise.

De nouvelles infrastructures

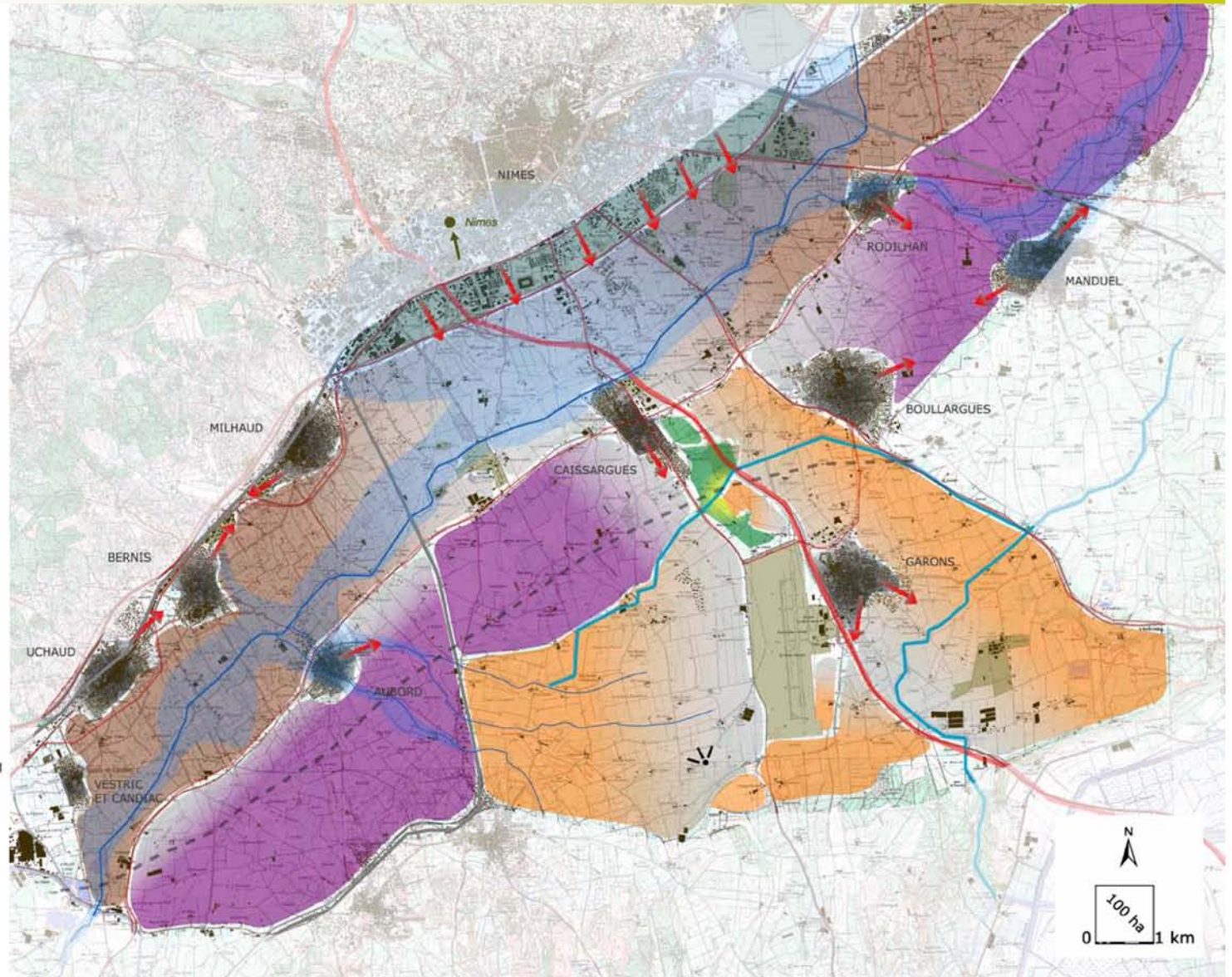


L'implantation d'une nouvelle gare ferroviaire pose la question du devenir de l'espace agricole. Elle entraîne une perte irrémédiable de vocation des terroirs autour de la gare.

DIAGNOSIS

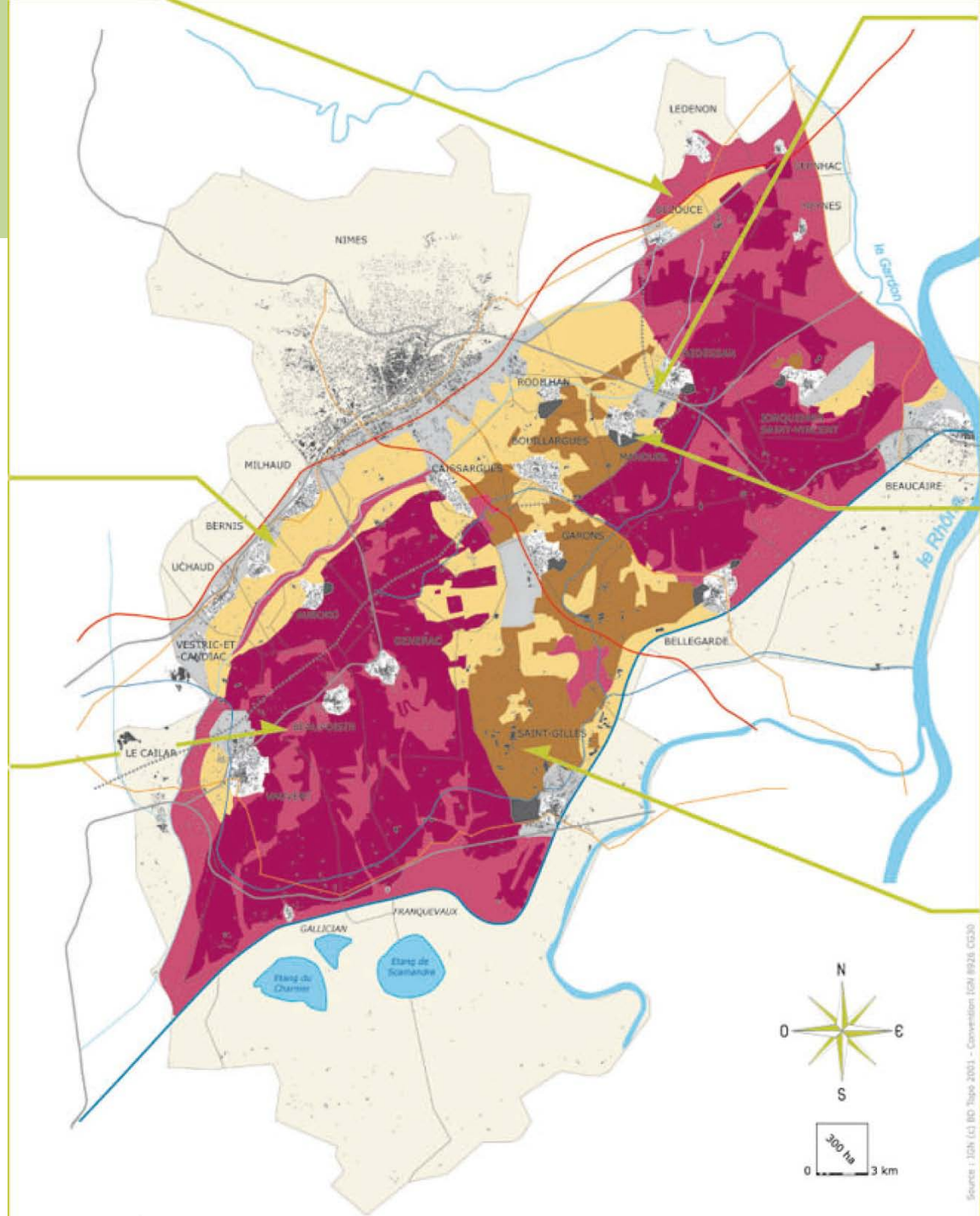
CarteExplorateur 2005, Corneil land Cover 2000, (C) IGN BD TOPO 2001 - Reproduction interdite - Convention IGN 8926 IGN CG30*

- Agriculture**
 - Viticulture affaiblie
 - Arboriculture affaiblie
 - Maraîchage affaibli
- Milieu naturel**
 - Végétation affaiblie
- Urbanisation**
 - Pression urbaine
 - Etalement urbain
 - Future LGV
 - Périmètre inondable
- Perception**
 - Point de vue
 - Point noir
 - Axe de découverte
 - Elément à caractère patrimonial
 - Point d'appel paysager



OBJECTIUS DE QUALITAT PAISATGÍSTICA

PLÀNOL INTEGRAT EN ELS DOCUMENTS D'URBANISME



TRES EIXOS i 34 ACCIONS :

- Preservar els recursos naturals i la biodiversitat.
- Gestionar la identitat rural i agrícola del territori.
- Valoritzar l'activitat agrícola mitjançant el turisme i la comunicació.

Les bâtiments agricoles

GUIDE PRATIQUE



POUR VALORISER LE
PAYSAGE AGRICOLE
DES COSTIERES



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard
11 Place du 8 Mai 1945 30000 NIMES - Tél : 04 66 36 10 60 -



L'enherbement entre les rangs de vigne constitue une alternative au désherbage chimique et au travail du sol. Cette pratique agit de manière plus globale sur la diversité des paysages, la richesse biologique et participe à limiter les risques d'érosion et d'inondation.

Porteurs de projet

Syndicat AOC Costières de Nîmes
Vignerons

Objectifs

- ✓ réguler les rendements de production
- ✓ maîtriser la qualité de la production
- ✓ assurer un maintien des sols
- ✓ concilier écologie et économie de l'exploitation
- ✓ réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
- ✓ réduire les pollutions diffuses (eau, sol...)
- ✓ améliorer l'activité biologique du sol

Mise en œuvre

Technique

Au niveau individuel :

- ✓ se rapprocher des réseaux existants de valorisation de la démarche : FARRE, TerraVitis...

Au niveau collectif :

- ✓ organiser un groupe de travail (commission technique) porté par le Syndicat d'appellation pour définir les secteurs prioritaires et les actions liées à l'enherbement ;
- ✓ définir un cahier des charges "enherbement" spécifique à l'appellation Costières de Nîmes en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Groupement de Développement Agricole (cf. cahier des charges en cours de rédaction) : type de sols, pente, cépage, âge de la vigne, choix des semences, largeur et espacement des bandes enherbées, calendrier d'entretien, coût linéaire... ;
- ✓ communiquer sur le rôle positif de l'enherbement : réduction des pollutions, accroissement de la biodiversité, économie de coût de l'exploitation, limitation des phénomènes d'inondation, sédimentation-filtration, rétention physico-chimique de surface, infiltration, dégradation, épuration des eaux ;
- ✓ organiser des journées de formation et de sensibilisation.

Financière

- ✓ l'achat de matériel peut bénéficier de subventions (Agence de l'eau)

Préconisation

- ✓ l'enherbement est à éviter dans les zones présentant un risque incendie

Budget indicatif

300 €/ha/an enherbement
500 €/jours agent de formation

Calendrier

2007 : formaliser le partenariat avec la Chambre d'Agriculture

Délais de réalisation

Néant

Localisation

Secteurs prioritaires : fortes pentes, sols sableux et très graveleux, bords des cours d'eau, fossés

Actions complémentaires

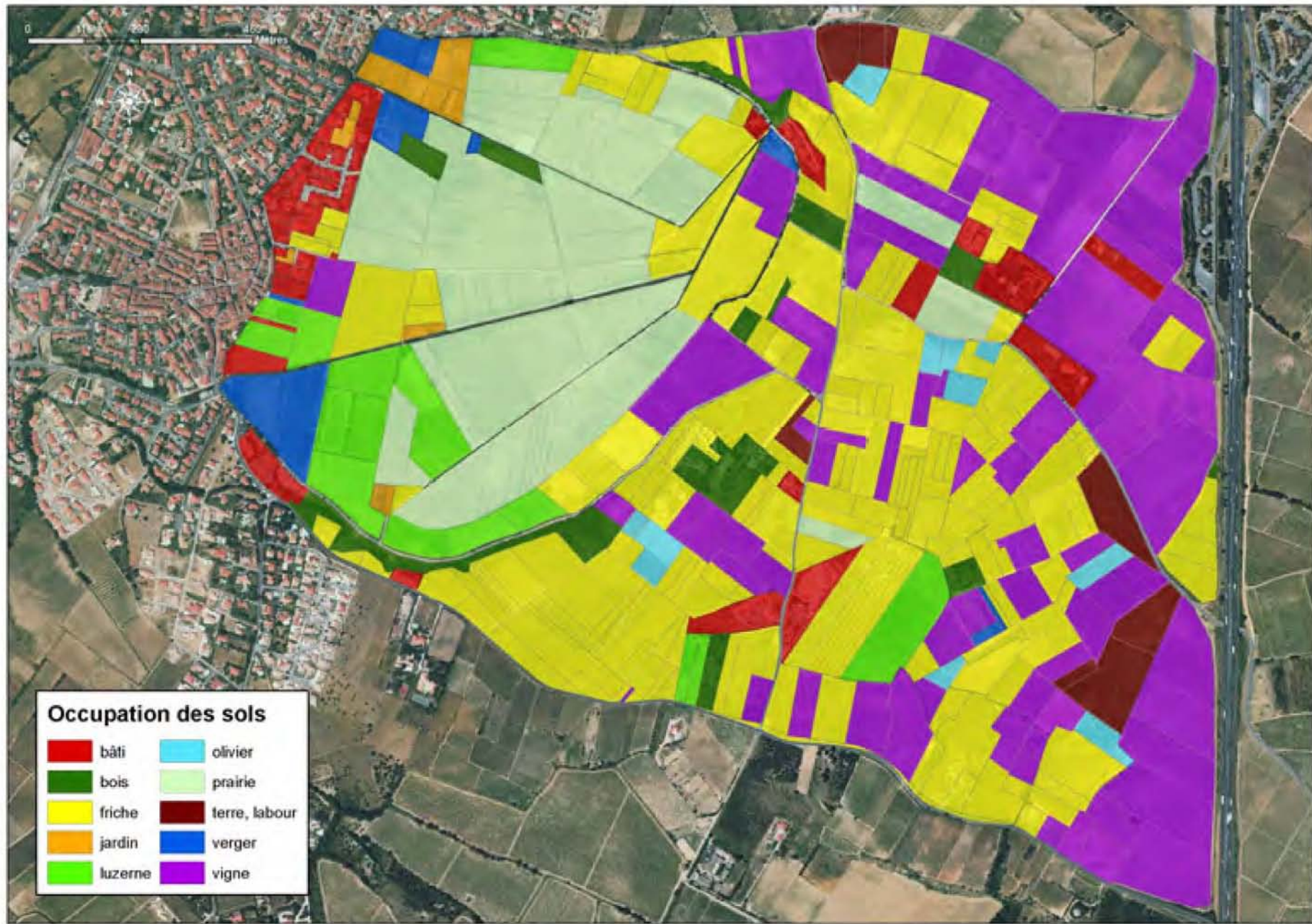
Aménagement hydraulique
Haie



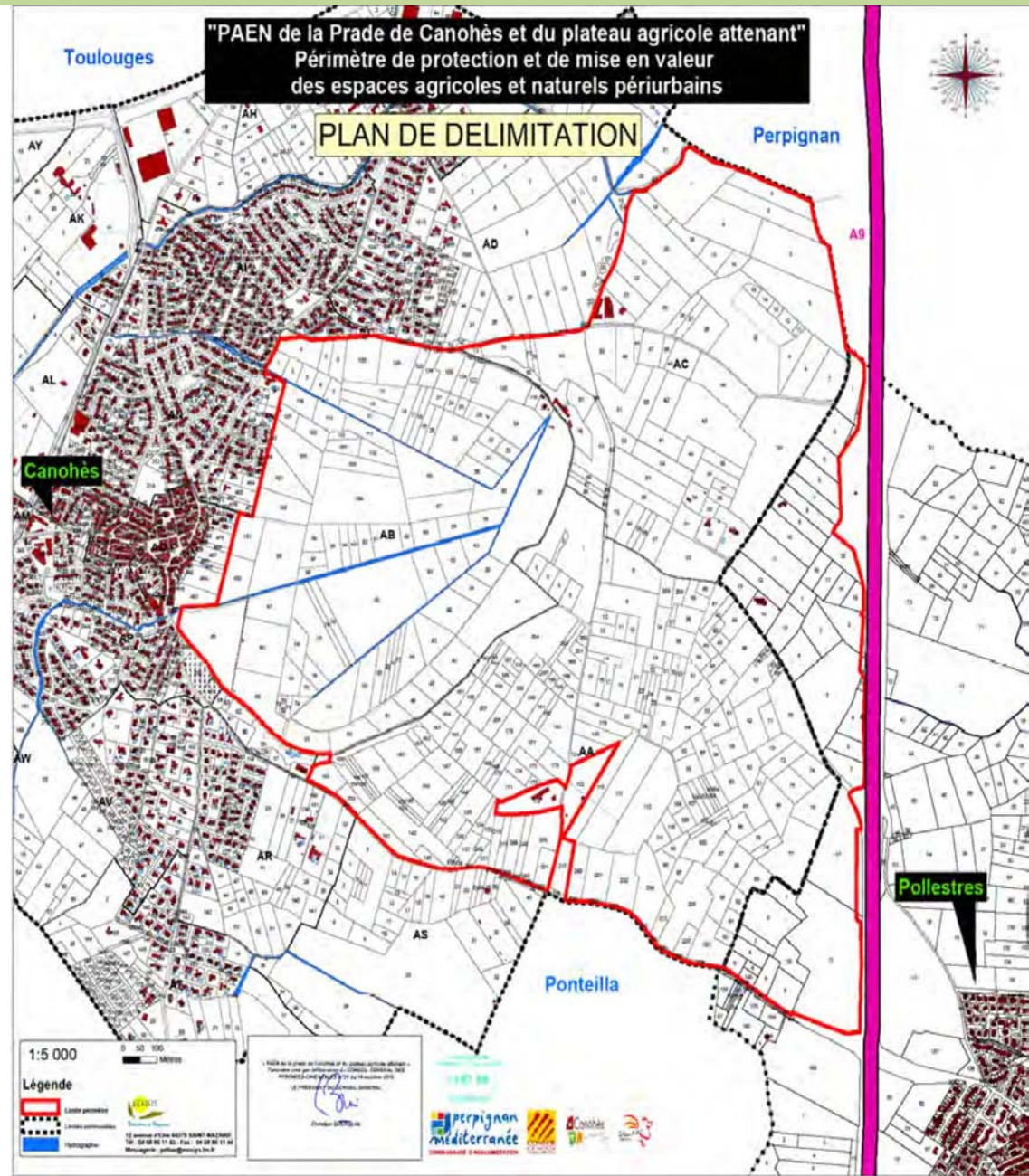
L'enherbement marqueur du paysage

PERIMETRE DE PROTECCIÓ DELS ESPAIS AGRÍCOLES PERIURBANS - PAEN

ESTAT ACTUAL



DELIMITACIÓ DEL PERÍMETRE

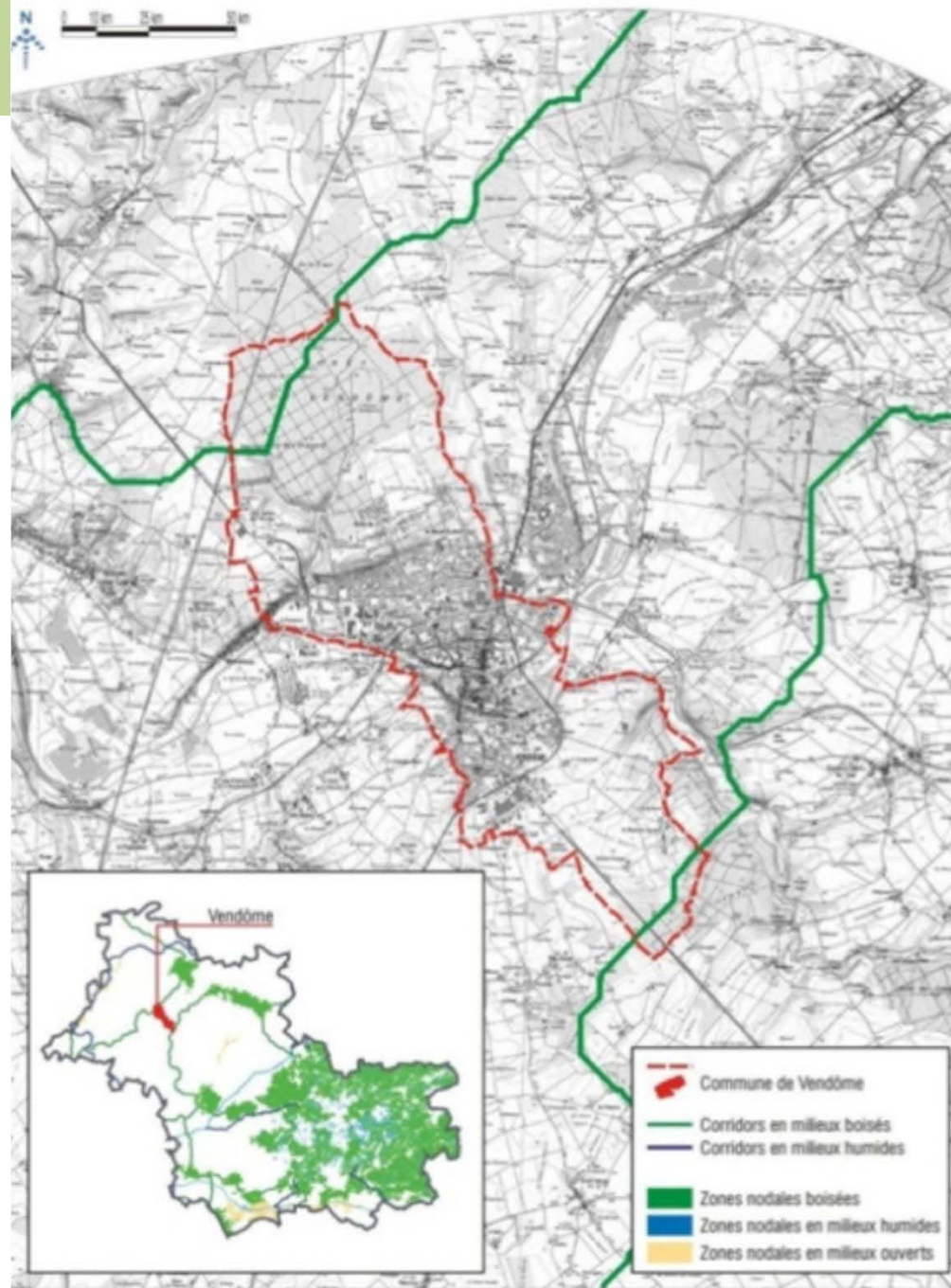


QUATRE OBJECTIUS PRINCIPALS:

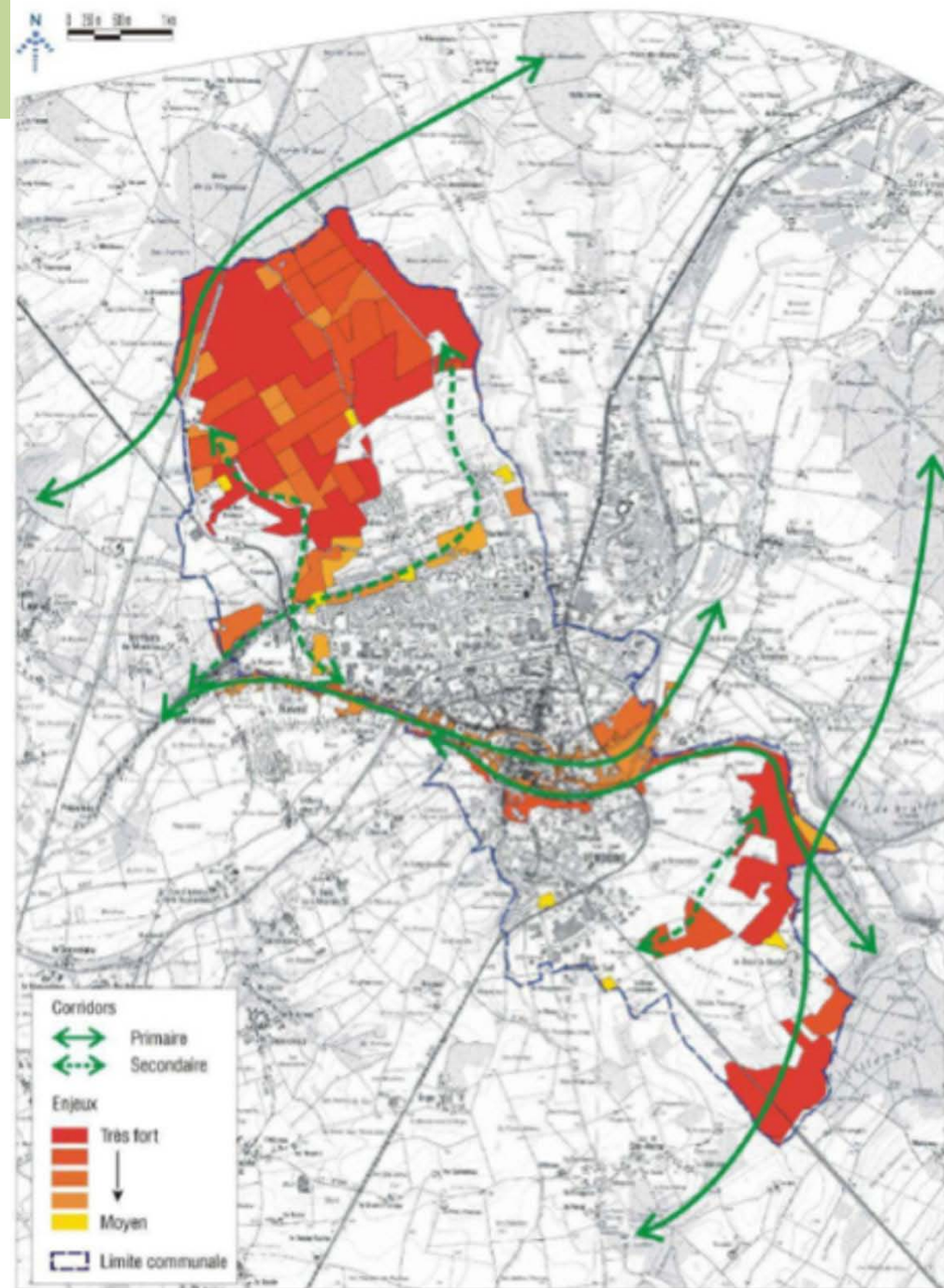
- La preservació i el desenvolupament de la diversitat d'espais agrícoles dels vessants i de l'altiplà, actualment abandonats.
- Mantenir la qualitat del paisatge singular de prats, canals i sèquies.
- Mantenir el funcionament de la xarxa hidràulica, de gran valor.
- Oferir uns espais recreatius i socials molt propers als nuclis urbans,

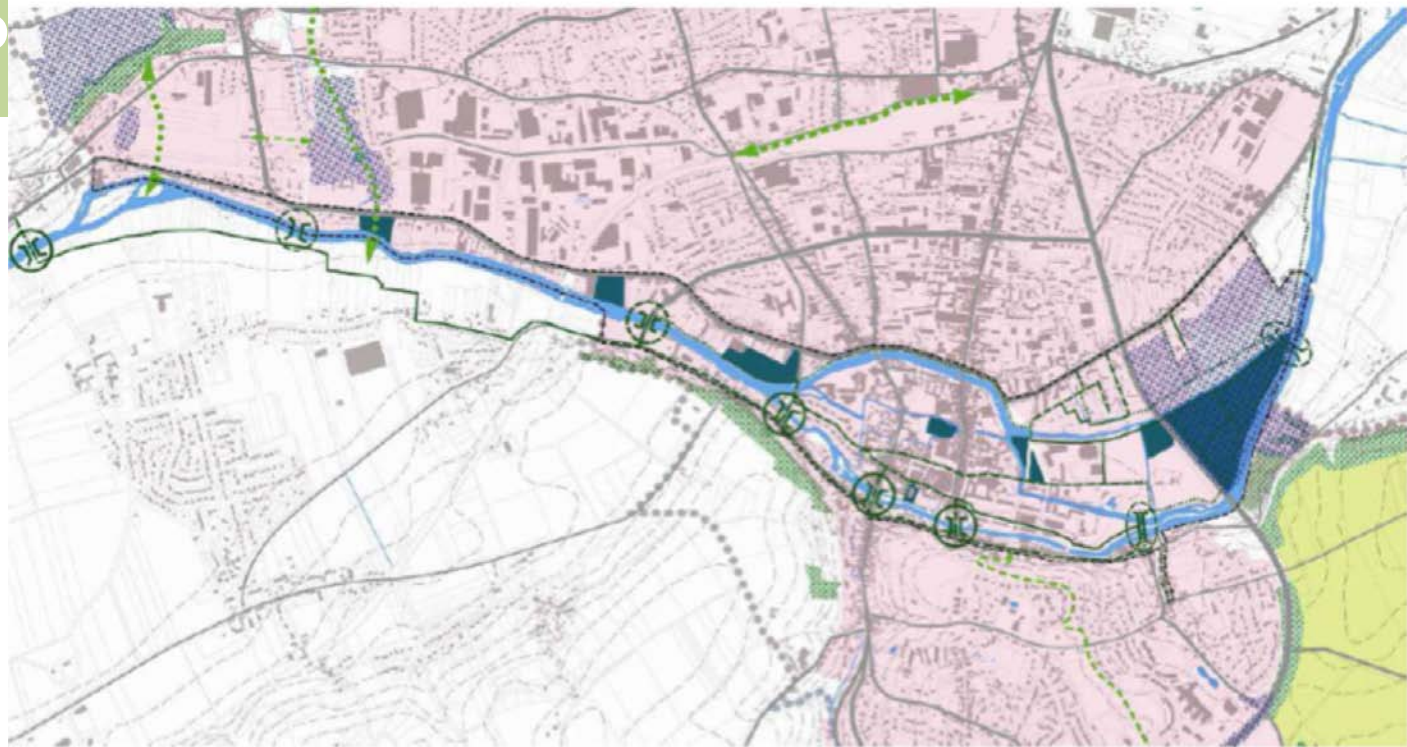
XARXA VERDA I BLAVA

ESTAT ACTUAL

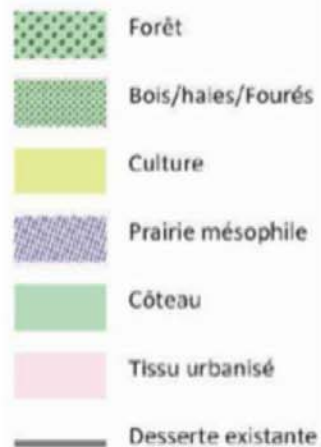


CORREDORS





s cheminements et les haltes de la trame verte et bleue (source : Act'Urba, 2012)



1 % PAISATGE I DESENVOLUPAMENT

1% PAISATGE I DESENVOLUPAMENT

